charte d'engagement 2022

Le Groupe **AG2R La MONDIALE** prend en charge les frais pédagogiques des formations proposées par le centre CNAM de la région Nouvelle-Aquitaine pour le bénéfice de ses participants, inscrits à Pôle Emploi, dans la limite des places disponibles.

En facilitant l'accès à la formation, le Groupe **AG2R LA MONDIALE** entend contribuer à sécuriser les parcours professionnels de ses participants .

Le Groupe **AG2R LA MONDIALE** s'engage à évaluer les résultats de cette action.

En contrepartie, Mme, M. _____ , cotisant à AG2R LA MONDIALE, en situation de chômage, inscrit à (aux) l' Unité(s) d'Enseignement (à préciser) :

1. **_____**
2. **_____**

Diplôme visé : _____

Intérimaire au cours des 12 derniers mois : ☐ **oui** ☐ **non**

Inscrit(e) à Pôle Emploi depuis plus de 12 mois : ☐ **oui** ☐ **non**

S'engage à :

- ✓ Etre présent aux cours prévus par le calendrier,
- ✓ Se présenter à l'examen final,
- ✓ Répondre aux questionnaires de suivi,
- ✓ Signaler à la délégation sociale toute modification dans sa situation au regard de la formation suivie (reprise d'emploi, abandon,…).

Fait le à

L'auditeur AG2R LA MONDIALE